



## Ecran de protection unipolaire pour bloc de jonction à vis Viking3 avec 1 entrée 1 sortie pas 12mm et 15mm

REF. 0 375 67

LEGRAND

2,31 €

Tarif professionnel de référence HT hors éco-contribution

Produit de vente courante habituellement stockée par la distribution

### CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

#### Viking3, écran de protection pour bloc de jonction à vis

- Ecran de protection unipolaire pour bloc de jonction Viking3 à vis
- Pour blocs vis 1 entrée/1 sortie
- Pas de 12mm et 15mm

#### Information sur la gamme

Les blocs de jonction Viking 3 permettent d'assurer la liaison électrique entre 2 conducteurs cuivre souples ou rigides. Ils existent en version connexion à vis ou à ressort, système permettant le raccordement sans vis. Les blocs sont munis de 2 zones pour peignes de liaison équipotentielle à insertion automatique. Un pion de solidarisation sur le corps isolant maintient les blocs Viking 3 entre eux ce qui facilite leur manipulation et contribue au parfait alignement sur le rail. Le montage / démontage d'un bloc reste néanmoins possible sans enlever les blocs adjacents. Les couleurs des blocs de jonction sont liées au type de circuit : gris pour circuit standard, bleu pour conducteur de neutre, orange pour circuit non coupé par le dispositif de sectionnement général, rouge pour les circuits spécifiques et vert pour les circuits de protection en ensemble équivalent Classe II. Le montage est possible sur 3 types de rail symétrique.

Type d'accessoire

couvercle

*Ces prix ne sont que des prix indicatifs pour la France métropolitaine. Ils ne constituent en aucun cas une offre ou un engagement de la part de la Société Legrand, qui commercialise ses produits au travers de professionnels distributeurs et installateurs libres de déterminer leur prix de revente. Ils ne constituent en aucun cas des prix imposés à la revente. Prix indicatif hors pose. Toutes les indications mentionnées sur le présent document sont susceptibles de modifications. Nous rappelons que tout produit doit être installé conformément aux règles d'installation par un professionnel qualifié.*